

Titre : Quels principes de justice pour la famille ? L'égalitarisme libéral face aux injustices de genre.

Résumé :

Comment protéger les femmes des injustices de genre qui se maintiennent et se reproduisent dans la famille, tout en leur évitant une perte de liberté dans la manière de mener cette vie familiale ? L'objet de la communication est le problème de la spécificité ou non des principes de justice à appliquer à la vie interne des familles par rapport aux principes de justice politique, dans le cadre d'une théorie rawlsienne de la justice. Nous commencerons par restituer les termes du débat entre Rawls et Okin sur cette question. Rawls, suite aux critiques d'Okin (Okin 1989 et 1994), défend la thèse selon laquelle si la famille appartient bien à la structure de base de la société les principes de justice politique ne s'imposent pas directement à sa vie interne : ils lui imposent des contraintes externes mais la vie interne familiale est régie par des principes distincts (Rawls 1997 et 2001). A l'inverse, Okin soutient l'idée selon laquelle l'application directe des principes de justice politique à la vie interne des familles est nécessaire pour lutter contre les inégalités genrées dont les femmes sont les principales victimes (Okin 2004). Nous proposerons ensuite une piste pour sortir de ce débat aporétique : ne pas considérer la vie familiale de manière monolithique mais identifier différents aspects de celle-ci, et réfléchir aux critères permettant de penser une application partielle des principes de justice politique à la vie interne des familles.